

## Le docteur Rouveyrolis

L'administration pénitentiaire vient de perdre un de ses plus précieux collaborateurs : le docteur Félix Rouveyrolis est mort le 9 avril, âgé de 70 ans. Depuis 1873, il était médecin de la maison d'Aniane.

Bon et compatissant, accueillant et modeste, il avait des connaissances très étendues. De nombreuses médailles avaient récompensé ses travaux sur les épidémies (1889), sur la vaccine (1900), sur l'hygiène de l'enfance (1902).

Médecin de la colonie pénitentiaire d'Aniane, les questions très difficiles et très complexes que soulève la réformation morale des enfants et des adolescents envoyés en correction avaient longuement retenu son attention.

En 1912, l'Union des Sociétés de patronage de France avait ouvert un referendum au sujet des établissements privés et publics de préservation et de réformation destinés aux enfants. Le docteur Rouveyrolis envoya une très remarquable étude, qui a été publiée dans le bulletin de cette société (1912, n° 2) et dans la *Revue pénitentiaire* (1912, p. 1024). Le savant praticien y rapporte les curieux résultats des études comparatives qu'il avait faites en 1892, dans la pleine vogue des idées de Lombroso, avec le docteur Estor, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, et avec le docteur Truc, professeur de clinique ophthalmologique à la même faculté.

En 1914, à la suite d'une grave révolte survenue dans la colonie pénitentiaire d'Aniane, le docteur Rouveyrolis avait écrit à M. Prudhomme pour lui proposer un travail important sur les établissements pénitentiaires. Notre secrétaire général lui répondit combien il serait heureux de publier sur ce sujet une étude générale écrite par un homme d'une si grande expérience. Mais la guerre survint, appelant à leurs obligations militaires un grand nombre de médecins. Sollicité de tous côtés, le docteur Rouveyrolis, malgré son âge, se surmena. Et il est mort sans nous avoir envoyé l'étude approfondie qu'il nous avait promise. Et c'est grand dommage; cette étude de science et d'expérience eût été sûrement d'un profond intérêt.

Eug. PRÉVOST.

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

JURISPRUDENCE ANTIALCOOLIQUE (suite).

Les heures tristes n'ont pas cessé de sonner pour les mastroquets, et une de leurs dernières déconvenues mérite une narration particulière.

Je n'ai pas la moindre intention de justifier les soldats qui fréquentent les cabarets; ils s'y enivrent trop souvent et les ivrognes sont toujours répugnants. Pourtant il est équitable de reconnaître que leur faute n'est pas toujours sans quelques atténuations possibles. Le service laisse certains loisirs, même en temps de guerre : lorsque le soir, l'exercice fini, lorsque le dimanche, jour de repos, le soldat sort de la caserne, que voulez-vous qu'il fasse de son désœuvrement? Déambuler dans les rues est, à la longue, un plaisir médiocre, d'autant que le corps fatigué par la manœuvre a besoin de repos, qu'il fait ou trop chaud ou trop froid, et qu'il pleut souvent. Or, des cabarets innombrables, tels les grains de sable de la mer ou les étoiles des cieux, lui offrent une hospitalité déplorable et coûteuse, mais où il trouve un abri contre les intempéries, des tabourets pour s'asseoir, et des cartes pour faire une manille. Qu'on ne s'étonne pas trop s'il succombe à ces tentations.

Cette fréquentation des débits est particulièrement regrettable pour les conscrits de la classe 1917. Il a bien fallu arracher ces enfants à la surveillance de leur papa et de leur maman puisque la France a besoin d'eux. Ils en sont fiers et ils en ont le droit. Ils se battent bien, comme de bons Français qu'ils sont. Mais quelques-uns ont le grand tort de vouloir prouver qu'ils sont devenus des « hommes » en absorbant des verres d'alcool, qui leur montent vite à la tête, aux pauvres petits! Le général Gallieni a promis aux familles que leurs enfants trouveraient à la caserne, pendant le temps de leur préparation militaire, une sollicitude éclairée. La première obligation qui incombe à leurs chefs est à coup sûr de les préserver des habitudes d'intempérance, et de les soustraire à l'influence du bistrot.

Voilà le mal, l'initiative privée peut beaucoup pour y porter remède. Des Françaises l'ont compris et elles ont fondé à Paris, près de l'Observatoire, un cercle où les soldats trouvent un lieu de réunion; on